

## Instructions pour l'installation, l'utilisation et la maintenance

### Équipements de lavage oculaire et oculaire/facial d'urgence

- **Unité autonome : STD-28G**

#### Informations de garantie

Hughes Safety Showers Ltd garantit les produits qu'elle fabrique ou vend contre les vices de fabrication ou de matériel pendant une période d'un (1) an à compter de la date de facturation. Le produit doit être utilisé, entretenu et installé conformément aux instructions et procédures fournies, sinon cette garantie sera nulle. Toute altération ou modification du produit annulera également cette garantie. L'obligation de Hughes Safety Showers en vertu de cette garantie se limite à la réparation ou au remplacement des produits défectueux. Aucune autre garantie ou recours ne sera fourni. Cette garantie ne garantit spécifiquement ni ne couvre le paiement ou le remboursement de tout dommage ou dommage indirect autre que la réparation ou le remplacement du produit.

Toute réclamation au titre de cette garantie doit être formulée par écrit dans les douze (12) mois suivant la date de facturation. Le propriétaire doit payer d'avance les frais d'expédition de tous les produits retournés à Hughes Safety Showers Ltd sous cette garantie. S'il est déterminé que le produit présente des défauts de matériaux et/ou de fabrication, la réparation ou le remplacement aura lieu, au choix de Hughes Safety Showers, sans frais et le fret de retour sera prépayé par Hughes Safety Showers. Tout autre retour du produit au propriétaire se fera aux frais du propriétaire.

Une utilisation correcte par le client est nécessaire pour l'efficacité du produit, ainsi que la sécurité de ceux qui l'utilisent. L'utilisateur est seul responsable de déterminer l'adéquation de tout produit Hughes Safety Showers pour toute utilisation prévue. L'utilisateur assume tous les risques et responsabilités pour l'utilisation de tout produit Hughes Safety Showers. L'utilisateur reconnaît expressément avoir reçu les instructions appropriées concernant l'utilisation du produit dans son emballage d'origine et rejette tout dommage consécutif à une personne ou à un bien, dommages pour perte d'utilisation, temps perdu, perte de bénéfice, perte de revenu, perte du produit Hughes Safety Showers lui-même et/ou d'autres dommages accessoires ou indirects autres que ceux garantis par cette garantie limitée. L'utilisateur accepte la responsabilité de retirer du service tout produit qui devient usé, inutilisable, impropre à l'usage prévu ou défectueux de quelque manière que ce soit qui ferait du produit un danger potentiel pour la sécurité. Hughes Safety Showers n'est pas en mesure d'assumer de telles obligations ou responsabilités au nom de l'utilisateur car l'utilisateur est en possession exclusive du produit et de son contrôle.

## Considérations générales

Lorsque vous planifiez l'installation de douches de sécurité d'urgence et d'équipements de lavage oculaire/facial, il est nécessaire de rechercher le conseil d'un secouriste ou d'un médecin afin de déterminer l'emplacement et les procédures les plus convenables pour les premiers secours et la décontamination.

L'installation doit respecter la législation locale et les normes du secteur telles que les recommandations EN15154 et/ou ANSI Z358.1-2014. Pour plus d'informations, visitez [www.hughes-safety.com/standards](http://www.hughes-safety.com/standards).

### Emplacement et accessibilité

- Les douches de sécurité d'urgence et les équipements de lavage oculaire/facial doivent être installés à une portée de 20 m, ou de 10 secondes, et au même niveau que le danger potentiel. Dans les lieux où des acides forts ou caustiques sont utilisés, les équipements doivent être dans l'immédiate proximité du danger et en dehors de tout parcours de pulvérisation.
- Les équipements doivent être dans une position prédominante, libres de toute obstruction et clairement visibles.
- L'installation implique un drainage approprié autour et au-dessous de la douche de sécurité ou de la douche oculaire/faciale. Il convient de prêter une attention particulière au positionnement des équipements placés à proximité de la douche de sécurité et qui sont sensibles à l'eau ou aux produits chimiques dilués, en particulier les éléments électriques.
- Pour les équipements situés à l'intérieur, les eaux usées doivent être collectées pour être ensuite éliminées en toute sécurité ; autrement prévoir un drainage approprié. Il est nécessaire de mettre en place des procédures pour le nettoyage des eaux résiduelles après l'utilisation de la douche de sécurité.
- Les objets mobiles ou le gravier ne doivent pas obstruer le fonctionnement de la douche aux emplacements où des caillebotis ou des commandes au pied sont installés.

### Visibilité

- Un panneau de sécurité conforme à la norme ISO 3864.1 doit être affiché sur ou près de la douche de sécurité ou du lave-œil. Le panneau doit être correctement positionné de manière à être visible à tous au sein de la zone dangereuse.
- La zone doit être toujours bien illuminée avec le mécanisme de fonctionnement toujours clairement visible.

## Installation et mise en service

### Assemblage et montage

L'unité peut être fixée au mur et des supports sont fournis.

### Remplissage et pressurisation du STD-28G

1. Actionner le levier pour libérer la pression dans l'unité.
2. Retirer l'ensemble de la tête et nettoyer soigneusement toutes les pièces.
3. S'assurer que le tuyau de trop-plein est installé.
4. Remplir l'unité avec 11 litres (2,9 gallons US) d'eau potable.
5. Remonter l'ensemble de la tête et la goupille de sécurité.
6. Pressuriser à 6,9 Bar (100 PSI) via la vanne d'air en utilisant un compresseur ou une pompe à pied.

**Attention : lors de la charge de l'unité, la pression de service maximale ne doit pas être dépassée. Vérifiez que l'aiguille de la jauge de pression se trouve dans la zone verte une fois la charge terminée.**

### Alimentation en eau

Les douches de sécurité d'urgence et les équipements de lavage oculaire/facial doivent être alimentés par une eau potable ou par une eau d'une qualité similaire.

**Pression de service :** 6,9 Bar (100 PSI) à 15 °C (59 °F)  
**Pression de test :** 13,8 Bar (200 PSI)  
**Pression d'éclatement :** 69 Bar (1000 PSI)

## Fonctionnement

**Les employés qui travaillent dans des zones dangereuses doivent être formés en matière d'utilisation et d'emplacement des douches de sécurité d'urgence ou des équipements de lavage oculaire/facial. Les instructions de tous les équipements d'urgence doivent être facilement disponibles et accessibles au personnel.**

Fonctionnement :

- Retirer la goupille
- Retirer le couvercle anti-poussière
- Activer le levier
- Laver la zone contaminée jusqu'à vider l'unité
- Consulter un médecin

## Maintenance

L'entretien et la maintenance périodiques de la douche de sécurité d'urgence et de l'équipement de lavage oculaire/ facial sont essentiels pour garantir une fonctionnalité correcte. Toutes les maintenances et les activations hebdomadaires doivent être enregistrées dans un historique qui doit être à jour selon les exigences des normes européennes et internationales.

### Activation hebdomadaire

Tous les équipements doivent être visuellement inspectés et activés au moins une fois par semaine pour assurer un fonctionnement correct, libérer la ligne de toute accumulation de sédiment et vérifier que l'eau est claire.

Si présente, vous pouvez utiliser la poignée de test externe pour faciliter la tâche.

Veillez visiter la page [www.hughes-safety.com/weekly-activation](http://www.hughes-safety.com/weekly-activation) pour télécharger la liste de contrôle et la vidéo qui décrivent les points critiques à vérifier pour respecter la conformité.

### Maintenance et nettoyage

Hughes recommande que l'équipement soit soumis à maintenance et nettoyé régulièrement et au moins tous les 6 mois. Pour connaître les offres de contrat de maintenance de Hughes ou pour acheter des pièces de rechange, appelez le +44 (0)161 430 6618 ou écrivez à [service@hughes-safety.com](mailto:service@hughes-safety.com)

Le nettoyage périodique de l'extérieur des équipements d'urgence est recommandé. Les produits abrasifs et les solvants ne doivent pas être utilisés pour nettoyer l'unité car vous risquez d'endommager la surface ou détériorer les autocollants des instructions.

L'eau contenue dans l'unité doit être remplacée toutes les semaines, en fonction de la qualité de l'eau potable, et rechargée ensuite.

L'ajout d'un conservateur d'eau aidera à prévenir des bactéries et à prolonger la qualité de l'eau. Si un conservateur d'eau est utilisé, l'unité doit être nettoyée et remplie tous les 120 jours.

Diffuseur ventilé :

- Pour nettoyer le diffuseur ventilé, dévisser la tasse amovible et la protection anti-poussière de la douche oculaire pour exposer l'aérateur.
- Dévisser l'aérateur tout en faisant attention à ne pas déplacer la rondelle interne en caoutchouc et la rondelle verte de contact en nylon.
- Retirer l'aérateur de son siège, ainsi que la tasse, la protection anti-poussière et les rondelles de la douche oculaire, et nettoyer soigneusement.
- Aucun mastic n'est requis pour le remontage (aérateur M24 01 03 075 0061 – voir fig. 1)

L'eau contenue dans l'unité doit être remplacée tous les mois, selon la qualité de l'eau potable, et l'unité rechargée. Réduisez les intervalles si vous constatez une détérioration de l'eau.

Si dans l'unité vous utilisez une solution oculaire saline, remplacez le contenu tous les six mois.

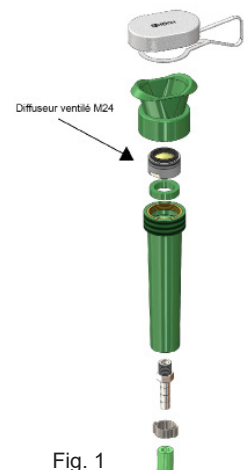


Fig. 1

## Procédure de hors service

Si une douche de sécurité d'urgence, ou une unité de lavage oculaire ou oculaire/faciale est temporairement hors service, il est nécessaire de respecter une procédure standard.

- Placez un panneau sur l'unité pour indiquer qu'elle est « Hors service ».
- Informez le responsable/superviseur de la zone que l'unité est hors service.
- Interdisez ou interrompez tous travaux où un danger important requiert l'utilisation de l'unité.
- Si vous ne pouvez pas interdire ou interrompre le travail, une unité portable doit être mise à disposition pour assurer uniquement le lavage initial ; par la suite déplacez la personne vers une douche de sécurité d'urgence, une unité de lavage oculaire ou oculaire/faciale branchées à la canalisation pour compléter la procédure.

Remarque : les unités portables ne peuvent pas remplacer les unités fixes à long terme.

**Un choix de nos douches de sécurité d'urgence est disponible en location. Assurez la protection de vos ressources humaines 24h/24 ; pour plus d'informations, visitez [www.hughes-safety.com/hire](http://www.hughes-safety.com/hire).**

Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire, veuillez nous contacter :  
T : +44(0)161 430 6618  
E : [sales@hughes-safety.com](mailto:sales@hughes-safety.com)